



A retenir

| | |
|--------------------------|---|
| VERS DE LA GRAPPE | Début du 3ème vol. |
| BLACK-ROT | Les symptômes sur baies progressent encore. |
| CICADELLE VERTE | Les populations larvaires remontent. Surveillez vos parcelles. |
| FLAVESCENCE DOREE | Proposition à valider par la DRAAF pour le T3 conventionnel : 20 juillet au 1er août |
| CLIMATOLOGIE | Présence importante d'échaudage sur baies et de stress hydrique sur les sols peu profonds |

METEO

- Les faits marquants de la semaine écoulée**

La semaine a été très chaude et sèche.

- Pour les prochains jours**

La semaine s'annonce encore sèche.

| | Mer 20 | Jeu 21 | Ven 22 | Sam 23 | Dim 24 | Lun 25 | Mar 26 |
|---------------------|---|---|---|--|---|---|---|
| Températures | 19-30 | 17-35 | 18-37 | 18-33 | 19-39 | 19-37 | 19-34 |
| Tendances |  |  |  |  |  |  |  |

STADES PHENOLOGIQUES

Le stade dominant est toujours « Fermeture de la grappe ». Les tous 1ers grains vérés sont observés sur Merlot, Loin de l'œil, Fer, Sauvignon, Duras et Syrah en divers secteurs. Le Gamay est au stade « début véraison ». La véraison évolue lentement mais ne semble pas bloquée.

Les bois sont en train de s'aoûter.

En 2020, les 1ers grains vérés avaient été signalés sur le BSV du 7 juillet.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- Éléments de biologie**

La forte sensibilité des grappes perdure jusqu'à la fermeture complète de la grappe. Cette sensibilité diminue fortement dès que la véraison est enclenchée.



Directeur de publication :
Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :
Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovale
Cave de Rabastens



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

• Situation au vignoble

Les symptômes sont présents. Ils progressent encore sur baies cette semaine. Quelques parcelles fortement impactées sur grappes sont signalées. Sur ces parcelles fortement atteintes, on voit à la fois des symptômes très secs et des symptômes frais. Globalement, au vignoble, la maladie reste maîtrisée.

Évaluation du risque : Les symptômes progressent sur baies suite aux pluies de fin juin/début juillet.

La semaine s'annonce encore sèche, la période de gestion du black-rot se termine sur les parcelles saines. Sur les parcelles les plus impactées, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison.



Evolution des symptômes de black-rot – Photo CA81

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Quelques sorties récentes sont signalées sur le haut du feuillage depuis 10 jours. Ces taches sont rarement sporulantes. La situation évolue peu cette semaine.

Globalement, la situation reste très saine sur le vignoble.

Évaluation du risque : Les symptômes restent rares.

Aucune pluie n'est prévue pour les jours à venir. La semaine s'annonce chaude. Aucun traitement ne se justifie.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, les symptômes sont visibles mais toujours très localisés. Avec la chaleur, les symptômes ont tendance à sécher. Ils ne semblent pas progresser cette semaine.

Évaluation du risque : sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée et la protection peut être stoppée.

Il faut rester vigilant jusqu'à la véraison sur les parcelles atteintes.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage permet l'aération de la zone des grappes et ainsi la création d'un microclimat défavorables aux maladies. Il doit être pratiqué face soleil levant à partir de la nouaison.

VERS DE LA GRAPPE (*Lobesia botrana*)

• Situation au vignoble

Les captures d'eudémis ont repris en secteurs précoces.

Le comptage des perforations est en cours. Le niveau de pression semble hétérogène suivant les secteurs : Rabastens et Técou présentent une pression plus élevée.

• Modélisation

Des larves de stade L4 et L5 devraient être visibles.

La modélisation semble décalée par rapport aux observations de terrain.

Évaluation du risque : Le 3^{ème} vol démarre.

La gestion de la G2 n'est plus d'actualité. Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie en G3, un dénombrement des perforations doit être réalisé.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : Confusion sexuelle.

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont présentes, elles sont à des niveaux hétérogènes : de faible à moyen. Les symptômes sur feuilles sont régulièrement présents.

Évaluation du risque : la pression remonte. Surveillez vos parcelles et l'évolution des populations larvaires.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile est à mettre en place afin de rendre les feuilles moins attractives.

FLAVESCENCE DOREE (*Scaphoideus titanus*)

• Situation au vignoble

De plus en plus de symptômes sont visibles. Des adultes sont piégés de manière croissante depuis 2 semaines.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

| | | |
|-----------|--|----------------------------|
| T1 | du 7 au 19 juin | Terminé |
| T2 | en conventionnel : 14 jours après le T1 (21 juin au 3 juillet) en AB : 10 jours après le T1 (17 au 29 juin) | Terminé Terminé |
| T3 | en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (proposition à valider : 20 juillet au 1 ^{er} août) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (27 juin au 9 juillet) | En cours Terminé |

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2021 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds flavescents dans la parcelle...

Penser à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet aux larves de cicadelles de remonter dans la végétation. Il faut épamprer avant les traitements afin d'en augmenter l'efficacité.

DIVERS

Des pieds atteints de **maladies du bois** et des **apoplexies** sont en augmentation.

De l'**échaudage** est observé de manière importante suite aux fortes températures de ces derniers jours. Des grains sont aussi en train de **flétrir** sur les souches. Des symptômes de **stress hydrique** sont aussi observables sur certaines parcelles sur sols peu profonds (exemple : apex sec



Echaudage – Photo CA81



Apex sec – Photo Vinovallie

Prochain BSV, le 26 juillet

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tam, Vinovallie Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.